

pour cette année, le major Simpson continuera à s'occuper activement de la surveillance du parc de Vimy.

M. MASSEY: Quelles mesures a-t-on prises pour avoir l'assurance que les terrains sont constamment bien entretenus? Je suis resté en Angleterre jusqu'au premier octobre. Or, certains de mes amis qui avaient visité le monument, un dimanche de septembre, m'ont fait rapport que le parc semblait être détérioré étant donné les boîtes à lunch et les papiers disséminés un peu partout; d'autre part, les enfants jouaient sur les marches du monument sans égard à ce qu'il représente.

L'hon. M. MACKENZIE: La chose nous a été signalée et l'on a câblé des ordres précis de veiller à ce que le terrain soit bien entretenu. C'est une des raisons pour lesquelles nous désirons actuellement continuer d'exercer nous-mêmes un contrôle, de concert avec la Commission des sépultures militaires.

M. MASSEY: Il y a beaucoup de gens au Canada qui ne seront jamais en mesure d'aller voir ce monument commémoratif de Vimy, parce qu'il est trop loin du pays. Vers Noël, j'ai tâché de me procurer un modèle du monument, mais on m'a répondu chez plusieurs marchands qu'il n'en existait pas et que l'on n'avait point l'intention d'en reproduire. Est-ce à la suite d'une décision du Gouvernement?

L'hon. M. MACKENZIE: On ne nous l'a jamais demandé, mais je m'en enquerrai volontiers. On m'informe que le gouvernement français a pris certaines dispositions à cet égard.

M. MASSEY: Je conseillerai fortement au ministre de s'occuper de la chose, car elle en vaut la peine.

M. MacNEIL: Est-ce que la Commission des sépultures militaires réservera une partie de cette somme pour marquer les sépultures des Canadiens qui sont décédés après la guerre et qui ont été enterrés dans les terrains réservés à cet effet au pays?

L'hon. M. MACKENZIE: Je crois que cela relève du crédit suivant.

M. DOUGLAS: Le ministre pourrait-il indiquer au comité combien on a dépensé pour les monuments commémoratifs au Canada et ailleurs?

L'hon. M. MACKENZIE: La question a-t-elle trait au Canada aussi bien qu'aux pays d'outre-mer?

M. DOUGLAS: Le ministre peut-il nous donner le montant pour ceux qui sont en dehors du Canada et ceux qui sont situés dans le Canada, séparément?

L'hon. M. MACKENZIE: Je n'ai pas ce renseignement pour ceux qui se trouvent au Canada, mais je puis le donner pour les autres.

M. CHURCH: Puis-je demander au ministre s'il a l'intention de faire quelque chose au sujet des monuments de la région de Niagara, où passent deux millions de touristes chaque année? On a ignoré la province d'Ontario dans presque tous ces crédits. Le Gouvernement du Canada peut certainement remettre en bon état les monuments de la guerre de 1812. Je reviens sur cette question depuis deux ou trois sessions. Il y a un grand nombre de sites historiques dans la région de Niagara, près de l'embouchure de la rivière Niagara, et en amont de la rivière jusqu'à Chippawa et à Fort-Erié. A Ridgeway la province a élevé un monument, mais on voit les vieilles ruines dans la région de Niagara, à Fort-Mississauga, à l'embouchure de la rivière Niagara, et en amont de cette rivière. L'endroit où naquit Laura Secord devrait être indiqué tout comme le sont les champs de bataille de Québec et autres endroits. Pourquoi élever des monuments sur certains champs de bataille et laisser de côté d'autres provinces pour lesquelles on ne dépense absolument rien? On devrait faire quelque chose dans cette région de Niagara. Le ministre a dit, l'an dernier, qu'il visiterait cette région et étudierait la question.

L'hon. M. MACKENZIE: Cette question relève d'un autre ministère et non du mien. En réponse à la question posée par l'honorable député de Weyburn (M. Douglas) je dirai que les monuments élevés au Canada l'ont presque tous été à la suite de souscriptions particulières. Le coût total des monuments de guerre outre-mer, au 30 novembre 1936, était de \$2,379,172.81. Il convient d'ajouter à ce chiffre une somme d'environ \$100,000 pour en donner le coût jusqu'aujourd'hui.

M. MASSEY: Je voudrais demander au ministre si l'on a pris quelque moyen de reconnaître les services de Walter Allward, le sculpteur et l'architecte du monument de Vimy, outre celui de lui verser le prix et les frais ordinaires. Les Canadiens, je crois, se rendent compte que notre pays possède dans la personne de Walter Allward, un des sculpteurs éminents de notre époque et peut-être de tous les temps. Bien que Walter Allward soit Canadien, le monde le proclame aujourd'hui l'un de ses grands sculpteurs et artistes. On peut dire que cet architecte jouit aujourd'hui d'une réputation mondiale. Je me demandais si le Gouvernement avait l'intention de reconnaître ses services d'une manière quelconque.